

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



Accompagnement VAE DEES - France VAE

Diplôme d'Etat - Educateur spécialisé

L'accompagnement permet aux candidats de pouvoir formaliser leurs expériences professionnelles et personnelles afin d'obtenir le Diplôme d'Etat - Educateur spécialisé. L'accompagnement est adaptable au profil du candidat au regard de son objectif de certification, de son profil, de sa situation. Il est personnalisé et individualisé.

Durée: 50.00 heures (maximum)

Profils des stagiaires

- Le dispositif de VAE est accessible à toute personne ayant des compétences liées au diplôme visé. Peuvent en bénéficier les salariés travaillant dans le secteur privé, les demandeurs d'emploi, les bénévoles, les proches aidants.
- Professionnels du secteur social

Prérequis

- Etre recevable à la VAE

Accessibilité

-Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'aménagements pendant leur accompagnement à la VAE. Nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap.

- Les modalités et délais d'inscription :

Pour s'inscrire à un accompagnement VAE de la filière sanitaire et sociale, s'inscrire sur France VAE : <https://vae.gouv.fr/>

ou contactez Stéphanie au 03 83 54 63 67, par mail vae@institutdeformationpratique.fr.

L'inscription est effective dès la prise en charge de la candidature sur France VAE par l'IFP sous 2 jours ouvrés

L'accompagnement est effectif dès validation du parcours VAE sur France VAE et signature du contrat d'organisation et d'accompagnement à la VAE.

Limites d'effectif : de 4 à 15

Objectifs pédagogiques

- À l'issue du module d'accompagnement, le candidat sera en capacité de faire reconnaître ses compétences professionnelles et personnelles acquises par l'expérience par un jury de certification afin de valider le Diplôme d'Etat - Educateur spécialisé

Contenu de la formation

- Accompagnement au dossier de faisabilité
 - Préciser le projet du candidat et confirmer la certification choisie
 - Vérifier l'adéquation entre les compétences métier acquises par le candidat et la certification visée.
 - Compléter le dossier de faisabilité
- Accompagnement à la rédaction du dossier d'expérience
 - S'approprier le référentiel professionnel et le dossier d'expérience
 - Décrypter les compétences attendues dans le référentiel professionnel

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



- Travailler à l'analyse des expériences individuelles retenues, à partir des récits d'expériences préalablement repérés par le candidat
- Décrire et formaliser ses activités
- Préparer l'entretien final avec le jury VAE

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Les accompagnateurs sont expérimentés dans la lecture des référentiels, dans l'aide au choix des situations et dans l'accompagnement à la rédaction.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de l'accompagnement (référentiel, dossier d'expérience)
- Analyse de situations vécues
- Mise en situation pour la préparation de l'oral devant le jury VAE

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de l'accompagnement
- Délivrance d'une attestation de suivi de l'accompagnement VAE
- Evaluation des acquis en auto-positionnement

Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

A l'issue de l'accompagnement, les candidats seront en mesure de présenter leur dossier d'expérience au certificateur du diplôme : Ministère des solidarités et de la santé.

Modalités d'obtention

- Délivrance d'une attestation de suivi de l'accompagnement VAE par l'organisme
- Passage devant un jury VAE pour l'obtention du diplôme

Détails sur la certification

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF : 332 : Travail social

Formacode(s) : 44092 : Educateur spécialisé

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026

L'obtention du Diplôme d'Etat - Educateur spécialisé permet d'exercer son activité :

Employeurs : Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale),...

Politiques sociales Protection de l'enfance, insertion, handicap, protection judiciaire de la jeunesse...

Lieux d'intervention : Maisons d'enfants à caractère social, foyers de l'enfance, foyers jeunes travailleurs, centres maternels, aide éducative en milieu ouvert, centres de prévention spécialisée, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, unités d'hébergement diversifiées, foyers maternels, établissements scolaires, instituts d'éducation motrice, instituts médico-éducatifs, établissements d'aide par le travail (ESAT), centres médico-psychopédagogiques (CMPP), services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), hôpitaux...

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



Type d'emplois accessibles :

Educateur technique spécialisé

Suite de Parcours :

► Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)

liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : oui

La fiche RNCP37676 est consultable sur <https://www.francecompetences.fr>

A l'issue de sa présentation devant le jury de validation VAE, le candidat pourra valider le diplôme en intégralité, ne rien obtenir ou obtenir une validation partielle (les blocs de compétences seront acquis à vie). Le candidat pourra alors se représenter à une session d'examen ultérieure pour valider les blocs de compétences manquants.

Indicateurs de résultats

Taux de satisfaction globale :

Taux de recommandation du module :

Nombre de candidats accompagnés :

Taux d'obtention du diplôme :

Données disponibles à partir de 2024

Tarif de l'accompagnement

L'accompagnement est financé par France VAE dès lors que le candidat est inscrit sur le portail numérique France VAE